

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 255-256

Rubrik: Faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS MARQUANTS DE L'ACTUALITÉ SUISSE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



Événements culturels : Ancien étudiant de l'établissement et actuellement responsable du programme de master en design de produits, Alexis Georgacopoulos sera le nouveau directeur de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) dès le 1^{er} juillet prochain. Ce designer de 34 ans aura la lourde tâche de succéder à Pierre Keller qui, en quinze ans, a hissé l'institution lausannoise parmi les meilleures écoles d'art européennes.

Événements culturels

■ Le Suisse Martin Schläpfer, directeur de ballet au Deutsche Oper am Rhein de Düsseldorf et Duisburg, a été élu « chorégraphe de l'année ». Des critiques européens l'ont primé dans l'édition annuelle de la revue spécialisée *Tanz*.
■ Le cinéaste suisse Jean-Luc Godard se verra décerner en novembre un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière par l'Académie des arts et sciences du cinéma à Los Angeles. Le réalisateur est l'un des pères de la Nouvelle Vague française.
■ Une statuette d'une dizaine de centimètres représentant Icare et ses ailes déployées a été mise au jour par des archéologues dans les jardins de la villa romaine de Vallon (FR). Les représentations du héros mythologique sont extrême-

ment rares dans le monde. La statuette aurait été moulée entre la fin du II^e et le début du III^e siècle.

■ Le documentaire *Cleveland versus Wall Street* du Suisse Jean-Stéphane Bron a obtenu une mention spéciale du jury du prix One-Future au Filmfest de Munich.
■ Prévues pour fin novembre sur la TSR, la série télé 10 a reçu le premier prix du Festival de la fiction TV de La Rochelle. Produit par Light Night et la RTS-TSR, 10 décrit une partie de poker, en dix chapitres de 26 minutes chacun.
■ Le film *La petite Chambre*, de Stéphanie Chuat et Véronique Reymond, représentera la Suisse aux Oscars dans la catégorie « meilleur film étranger ». Il a été retenu par l'Office fédéral de la culture (OFC) à l'issue de la semaine du cinéma suisse à Delémont.

Transports, communications

- Swiss a transporté 1,32 million de passagers en août dernier, soit une progression de 3,4 % sur un an. La compagnie aérienne en mains de Lufthansa a en revanche légèrement moins rempli ses avions, le coefficient d'occupation atteignant 86,3 % contre 87,3 % en 2009.
- Swisscom, Orange et Sunrise ont trouvé un accord sur les frais de terminaison pour la téléphonie mobile. Les trois opérateurs suisses réduiront par étapes jusqu'à 50 % les tarifs d'acheminement qu'ils s'appliquent les uns aux autres. Les répercussions sur les prix finaux restent inconnues.
- L'avion solaire de Bertrand Piccard, Solar Impulse, a réussi son premier passage dans un aéroport international. Parti de Payerne, Solar Impulse a survolé Bulle puis suivi le Léman à partir de Montreux pour se poser à l'aéroport de Genève-Cointrin après un vol d'un peu plus de quatre heures. Le lendemain, l'avion solaire a rejoint Zurich-Kloten depuis sa base de Payerne, après six heures de vol. L'équipe prépare pour 2011 un vol international, avant de tenter la traversée de l'Atlantique et le tour du monde.

Économie

- La crise financière et la récession ont pesé sur les comptes des agences de voyages suisses l'an dernier. Après six années de croissance, elles ont vu leurs bénéfices se contracter. En 2009, le chiffre d'affaires par employé a diminué de 100 000 francs pour s'établir à 1,1 million.
- Le numéro un mondial des arômes et parfums Givaudan rationalise ses activités en Suisse. Quelque 120 emplois vont disparaître à Kemptal, près de Zurich. Les activités seront délocalisées d'ici à 2013 dans une usine construite en Hongrie.
- Bobst, le leader mondial de la fabrication de machines industrielles d'emballage, a licencié avec effet immédiat six de ses employés qui cherchaient, parallèlement à leur activité dans l'entreprise, à créer une société concurrente. À la suite de la plainte pénale du groupe vaudois, une enquête a été ouverte par la police cantonale.

■ Pour la deuxième année consécutive, la Suisse figure en tête du classement de la compétitivité des nations publié par le World Economic Forum (WEF). Les seules faiblesses de notre pays pointées par le WEF : la difficulté de l'accès aux universités, les barrières commerciales et les coûts de son agriculture. La Suisse devance la Suède, Singapour et les États-Unis qui ont perdu deux places en un an.

■ Oswald Grübel, le patron d'UBS, a décroché pour la deuxième année consécutive la première place du classement 2010 des cent meilleurs banquiers suisses établi par le magazine *Bilanz*. Il devance Joseph Ackermann (Deutsche Bank) et Brady Dougan (Credit Suisse).

■ Le fabricant taïwanais d'ordinateurs Acer va créer quelque 100 places de travail supplémentaires à Bioggio, près de Lugano (TI), où sera construit son siège européen. L'entreprise centralisera sur un seul site ses activités. La construction du bâtiment, qui va durer deux ans, a débuté le 7 septembre dernier par la pose de la première pierre. Le siège comprendra des bureaux, des laboratoires, ainsi qu'une section financière.

■ Credit Suisse estime ne pas avoir besoin de lever de nouveaux capitaux ni de changer beaucoup sa politique de dividendes pour se conformer aux nouvelles règles en matière de fonds propres de Bâle III.

Sciences



■ L'Institut Paul Scherrer va participer à un projet de recherche avec le groupe chimique allemand BASF afin de développer des batteries plus efficaces. L'objectif est de faciliter l'essor des voitures électriques. Les batteries actuelles sont trop lourdes et, de ce fait, l'autonomie des voitures électriques est insuffisante, indique l'institut.

■ Des chercheurs de l'Université de Bâle ont découvert un nouveau remède contre les brûlures d'estomac. Le sulfate de zinc, un oligo-élément naturel, agit pratiquement sans effets secondaires. Les scientifiques ont constaté qu'en avaler réduisait l'acidité gastrique en quelques secondes. Près d'un adulte sur deux est sujet au moins une fois par semaine à de tels reflux, accompagnés d'une sensation de brûlure derrière le sternum. Lorsqu'elles deviennent trop fréquentes, les brûlures d'estomac peuvent provoquer des inflammations du tube digestif ou des ulcères.

■ Une équipe de l'Université de Genève a découvert ce qui apparaît comme le système exoplanétaire le plus riche jamais observé. Composé de sept planètes, il est situé à 127 années-lumières de la Terre, dans la constellation de l'Hydre. Jusqu'à présent, les astronomes connaissaient quinze systèmes comprenant au moins trois planètes. L'étoile 55 Cancri détenait le record, avec cinq planètes.

■ Le groupe pharmaceutique Roche et le Belge Remynd ont conclu un accord de collaboration dans la lutte contre les maladies neuro-dégénératives comme Parkinson et Alzheimer. Les deux sociétés vont créer des équipes de recherche communes pour développer de nouvelles thérapies destinées à ralentir la progression de ces maladies, ont précisé les deux laboratoires dans un communiqué commun.

■ L'Institut de recherche en biomédecine (IRB) de Bellinzone a réussi à fabriquer des anticorps humains capables de bloquer le virus de la dengue. Cette maladie tropicale, transmise d'homme à homme par le biais du moustique tigre, provoque jusqu'à 20 000 morts par an. Le prochain objectif des chercheurs de l'IRB est d'utiliser ces anticorps comme guide permettant de fabriquer un vaccin en mesure de combattre tous les types de virus de la dengue.

■ Le Conseil du CERN a approuvé à une large majorité le plan à moyen terme révisé du laboratoire pour la période 2011-2015. Les contributions des États membres seront réduites au total de 135 millions de francs sur la période de cinq ans, avec des mesures visant à consolider les régimes de protection sociale du CERN. Au total, le programme subira une réduction de 343 millions de francs. Le plan adopté protège le programme vedette

du CERN, le LHC (grand collisionneur de hadrons), et réalise des économies en ralentissant le rythme d'autres programmes. La direction du CERN estime qu'il s'agit d'un résultat positif pour le laboratoire dans le climat financier actuel.



vin rouge et cocaïne

■ Au moyen d'un scanner à résonance magnétique, des chercheurs du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont réussi à détecter la présence de cocaïne dissoute dans des bouteilles de vin, une des techniques nouvellement inventées par les trafiquants de drogue.

Société

■ Près de 42 % des Suisses estiment que la pénurie d'appartements dans leur canton est grande ou très grande, soit un quart de plus qu'en 2005, selon une étude Univox. Ils mettent également en cause la taille de leur appartement. Si plus de la moitié des personnes interrogées (53 %) en sont satisfaits, un tiers le trouvent trop petit. Les auteurs en concluent que la construction ne répond pas assez aux besoins de la population.

■ Selon une étude des Hôpitaux universitaires de Genève et de Lausanne, l'épuisement professionnel a progressé chez les médecins entre 2002 et 2007. Le taux de généralistes touchés par un « burn-out » de degré modéré est passé de 37 % à 48 %, celui des pédiatres de 21 % à 38 %.

■ En Suisse, on a dénombré 61 233 décès en 2008, un chiffre stable. Mais les statisticiens

FAITS MARQUANTS DE L'ACTUALITÉ SUISSE

par Henriette Germain – illustré par Liniger

► prévoient une progression pour les années à venir. Les maladies cardio-vasculaires (22 321 décès), le cancer (15 935 décès) et la démence (4 300) sont les principales causes de mortalité.

■ Selon le classement international des universités établi par la société britannique QS, l'École polytechnique fédérale de Zurich occupe la 18^e place (+2), l'École polytechnique fédérale de Lausanne la 32^e (+10). Les universités de Genève, Zurich, Bâle, Lausanne et Berne se classent respectivement 71^e, 101^e, 137^e, 152^e et 162^e. Le classement est dominé par l'université de Cambridge, devant celle de Harvard. Dans le palmarès QS, le taux d'encadrement des élèves, l'opinion des recruteurs, la proportion de professeurs et d'étudiants étrangers entrent pour 40 % de la note. La réputation académique de l'université, mesurée par un sondage auprès d'universitaires du monde entier, entre pour 40 % et la qualité des travaux de recherche pour 20 %.



■ Les trois organisations suisses de consommateurs ont distribué le temps d'une journée des verres d'eau du robinet aux passants d'une dizaine de villes. Par cette action, elles entendaient sensibiliser la population sur les avantages écologiques et économiques de cette eau.

■ Selon une étude de l'assureur allemand Allianz, les Suisses possèdent les bas de laine les plus importants du monde. Fin 2009, la fortune moyenne du Suisse était de 163 732 euros. En comparaison, les Américains (2^e du classement) et les

Danois (3^e) possédaient respectivement 101 762 euros et 96 242 euros. Les Suisses, qui détiennent 1,51 % de la fortune mondiale, soit 1 239 milliards d'euros, ont malgré tout vu leur épargne fondre de 4 % depuis 2007.

■ Chaque année en Suisse, 8 600 randonneurs sont victimes d'accidents de montagne. Le Bureau de prévention des accidents (BPA) appelle les amateurs de ce sport très apprécié à préparer leur marche et à s'équiper en conséquence. Selon les derniers chiffres, la randonnée a fait 41 morts par an en moyenne en Suisse ces dernières années, alors que l'alpinisme a tué 34 personnes et que l'escalade est à l'origine de six décès. Un sportif sur trois pratique la randonnée une vingtaine de jours par an. L'organisation Suisse Rando entretient plus de 20 000 kilomètres d'itinéraires balisés.

■ Selon une étude d'UBS comparant les pouvoirs d'achat, Zurich et Genève font partie du trio de tête des villes les plus chères au monde, un classement emmené par la ville d'Oslo. Viennent ensuite Tokyo, Copenhague et New York.

Statistiques

■ La population suisse a augmenté de 84 000 personnes l'an dernier pour atteindre 7 785 800 habitants, annonce l'Office fédéral de la statistique (OFS). Fait inhabituel, la croissance est aussi liée à la poussée des naissances, alors que l'immigration, principal moteur de la croissance démographique depuis des années, a reculé de 12,8 % par rapport à 2008. Les principaux groupes d'immigrants restent les Allemands, les Portugais, les Français et les Italiens. Selon l'OFS, le solde migratoire a baissé de 24 %, alors que l'accroissement naturel a augmenté de 2,3 %. L'évolution de la population est plus marquée dans les zones urbaines (+1,2 %) que dans les zones rurales (+0,9 %). En 2009, Vaud (+1,9 %), Obwald (+1,8 %), Fribourg (+1,7 %), Genève (+1,6 %), Valais, Argovie et Zurich (+1,4 %) ainsi que Thurgovie (+1,2 %) présentent des taux d'accroissement démographique supérieurs à celui de l'ensemble de la Suisse, qui s'élève à 1,1 %.

■ En 2009, les effets de la crise financière ont continué de peser sur le résultat

des banques. Celui-ci a certes progressé de 10,8 % par rapport à 2008, à 54,3 milliards de francs, mais il reste nettement en deçà des chiffres enregistrés en 2005-2007, selon le baromètre bancaire de l'Association suisse des banquiers (ASB). Le total des bilans des banques en Suisse a baissé de 13,4 % en 2009 par rapport à 2008. Les grandes banques, qui ont réduit massivement leurs positions étrangères, ont été les plus touchées. Les groupes bancaires à vocation nationale, comme les banques cantonales et surtout le groupe Raiffeisen, ont vu en revanche le total de leur bilan progresser en 2009. L'ASB pointe aussi le fort recul de l'emploi dans les banques l'année dernière. Le secteur a perdu 2 576 postes et n'employait plus que 107 500 collaborateurs en équivalents plein temps fin 2009. Ces suppressions de postes sont intervenues principalement dans les grandes banques, alors que banques cantonales et banques Raiffeisen ont continué d'augmenter leurs effectifs.

Sports

■ Alain Thébault et son équipe franco-suisse ont dévoilé le bateau Hydroptère.ch, le remplaçant de l'Hydroptère qui détient deux records de vitesse sur voilier (95 km/h sur 500 mètres, 93 km/h sur le mille nautique). Le prototype présenté, qui mesure 35 pieds, a pour ambition de battre le record de vitesse sur le Léman, mais aussi de servir de laboratoire pour la conception de l'Hydroptère Maxi avec lequel Thébault compte effectuer en 2013 un tour du monde en moins de 40 jours.

Affaires étrangères

■ Le Parlement européen a voté à une très large majorité une résolution non contraignante dénonçant les « entraves » suisses au bon fonctionnement du marché intérieur. La résolution reprend un certain nombre de griefs qui avaient été évoqués par la Commission européenne en juin dernier. Les eurodéputés, comme la Commission et le Conseil, souhaitent une reprise plus automatique de la législation communautaire.

Nature

■ Redoutable prédateur d'abeilles, le frelon asiatique, déjà présent en Bourgogne, devrait arriver tout prochainement en Suisse.



LYNX VS. CHIEN DE CHASSE, ON AURA TOUT ENTENDU !

■ Le lynx qui a attaqué un chien de chasse fin août dans le canton de Vaud a été identifié grâce aux photos d'un garde-chasse. Il s'agit d'Aïscha, la femelle qui s'est échappée de Juraparc à Vallorbe (VD) en 2009.

■ Selon la Commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman, la végétation submergée a reconquis du terrain y compris en profondeur. La concentration de phosphore dans le Léman est passée de 90 microgrammes par litre en 1980 à 22,8 microgrammes aujourd'hui. L'objectif visé de 20 microgrammes n'est plus très loin. Le plus grand lac de Suisse se remet donc lentement de sa rapide dégradation dans les années 60 et 70.

Agriculture

■ Équiper les moutons d'un collier qui émettrait un répulsif à l'approche d'une attaque de loup, telle est l'idée développée par un étudiant de la HES de Sion (VS). Le projet en est au stade des études préliminaires. Concrètement, le collier contrôle le rythme cardiaque du mouton. Lorsqu'il devient trop élevé en raison du stress d'une attaque de loup, le collier

libère automatiquement une substance ou un bruit susceptibles d'éloigner le prédateur. Reste à trouver un stimulus auquel le loup réponde et déterminer le niveau de stress du mouton lors d'une attaque. Idéalement, un premier prototype pourrait être disponible d'ici mars 2011 et la finalisation du projet survenir au printemps 2012. Le collier devrait coûter environ 60 francs.

■ Les premiers fromages à raclette valaisans estampillés de l'appellation « Raclette du Valais AOC » sont désormais en vente. Cinq fromagers et affineurs ont déjà obtenu leur certification délivrée par l'Organisme intercantonal de certification et une dizaine de spécialistes valaisans formés à cet effet. Quant à la certification de la production issue des alpages elle ne devrait pas intervenir avant 2012.

Divers

■ Le montant exceptionnel de 19 401 000 francs a été remporté à l'Euro Millions en septembre dans le canton du Jura. L'heureux gagnant réalise le 2^e plus gros gain jamais touché en Suisse romande à un jeu proposé par la Loterie romande. Le plus gros gain remporté en Suisse s'élève à 99 millions de francs. Le bulletin gagnant avait été validé en 2005 en Valais.

■ Mgr Bernard Genoud, l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a succombé à un cancer à l'âge de 68 ans. Ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale de Fribourg. Mgr Genoud avait pris les rênes de l'évêché en 1999. Son successeur ne sera pas connu avant plusieurs mois.

Cinquième Suisse

■ Les autorités cantonales genevoises envisagent de ne pas renouveler le bail accordé à la fondation privée qui gère le Musée des Suisses dans le monde. Elles réfléchissent à d'autres utilisations du domaine de Penthes qui abrite le musée de la Cinquième Suisse. Celui-ci, qui existe depuis trente ans, pourrait donc voir son existence menacée à l'issue du bail, le 31 janvier 2012. Le président de

la fondation, l'ancien ambassadeur de Suisse en France, Bénédict de Tscharner, a déjà reçu le soutien de l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchebin et du président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Jacques-Simon Eggy. Sans perspective claire concernant son avenir sur les lieux, le musée est aujourd'hui paralysé, puisque rien ne peut être planifié à moyen terme, ni expositions, ni développement du musée, ni recherche de sponsors. Rappelons que le Musée des Suisses dans le monde ne touche aucune subvention publique et que son budget d'environ 700 000 francs est financé essentiellement grâce aux bénéfices engendrés par le restaurant du domaine et sa salle de conférences. Les autorités genevoises ont, quant à elles, promis des éclaircissements d'ici la fin de l'année.

Médias



EUROVISION : LE VOTE DU PUBLIC

■ Après plusieurs années de défaites, la télévision suisse change les règles pour le concours Eurovision. La chanson qui représentera la Suisse l'année prochaine en Allemagne ne sera plus choisie par un jury mais par le public, indique la télévision alémanique SF. Le concours sera également plus ouvert : chacun, qu'il soit connu ou non, pourra tenter sa chance en chargeant sa chanson sur une plate-forme internet (www.eurovision.sf.tv). ■